

11.5 Indicateurs de richesse nationale

L'appréhension de la performance de la France va au-delà du seul indicateur **produit intérieur brut (PIB)**. Les 10 **indicateurs de richesse nationale** adoptés par le gouvernement pour mettre en œuvre la loi visant à la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques éclairent trois enjeux majeurs que sont la préparation de l'avenir, la cohésion sociale et la qualité de vie. Ces indicateurs concernent non seulement le bien-être présent et futur de la nation, mais également le **bien-être « ailleurs »**, c'est-à-dire celui des autres régions du monde, impactées par notre mode de vie.

Outre la croissance du PIB, la performance économique de la France est appréciée par l'évolution du taux d'emploi, et sa soutenabilité par l'effort de recherche et le taux d'endettement de la nation. Depuis 2005, la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne (UE). Toutefois, le **taux d'emploi des 15-64 ans** continue d'augmenter pour atteindre son plus haut niveau depuis 30 ans (à l'exception de 2008). Parallèlement, le poids de la **dette publique notifiée** a progressé ; il s'élève à 96,3 % du PIB fin 2016, au-dessus de la moyenne européenne, avec des poids très variables selon les pays. Enfin, la part des **dépenses de recherche** dans le PIB, à 2,2 %, reste significativement inférieur à l'objectif des 3 % fixé par la stratégie « Europe 2020 ».

En termes de bien-être et de cohésion sociale, les indicateurs font ressortir un

diagnostic contrasté. Le taux de **pauvreté en conditions de vie** continue la baisse amorcée en 2013 pour atteindre 11,0 % en 2016, son plus bas niveau historique. Après avoir reculé en 2013, les **inégalités de revenu** se stabilisent. Au-delà de faibles fluctuations annuelles, l'**espérance de vie en bonne santé** est quasi stable. Le taux de **sorties précoces du système scolaire** a baissé de 2,5 points depuis 2010, pour atteindre 8,8 % en 2016. Enfin, la **satisfaction dans la vie** reste stable en 2016 et s'élève à 7,2, sur une échelle de 1 à 10. Par rapport à la moyenne de ses partenaires européens, la France a une distribution de revenus moins inégalitaire, une espérance de vie en bonne santé pour les femmes plus élevée et moins de sorties précoces, mais un taux d'emploi légèrement inférieur. La France se place au niveau de la moyenne européenne pour la satisfaction dans la vie.

En termes de protection environnementale, le bilan est nuancé. La pression sur l'environnement est appréciée par l'**empreinte carbone** et l'**artificialisation des sols**. L'empreinte carbone, qui mesure les émissions de **gaz à effet de serre (GES)** liées à notre consommation, s'établit à 10,7 tonnes **équivalent CO₂** par personne en 2016, en baisse de 8 % depuis 2005. En 2016, les espaces artificialisés occupent 9,5 % du territoire et leur expansion est plus rapide que l'augmentation de la population. Toutefois, le rythme de cette consommation d'espace s'est un peu ralenti depuis 2010. ■

Définitions

Indicateurs de richesse nationale : pour mettre en œuvre la loi 2015-411 du 13 avril 2015, dite loi Eva Sas, qui invite à la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans l'évaluation et la définition des politiques publiques, le gouvernement a adopté en octobre 2015 un tableau de bord de 10 indicateurs qui alimentera chaque année un rapport annexé au projet de loi de finances. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Artificialisation des sols, bien-être « ailleurs », dépense intérieure de recherche, dette publique notifiée, empreinte carbone, équivalent CO₂, espérance de vie en bonne santé (à la naissance), gaz à effet de serre (GES), inégalité de revenus, niveau de vie, pauvreté en conditions de vie, produit intérieur brut (PIB), satisfaction dans la vie, sorties précoces du système éducatif, taux d'emploi, UTCF : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2017.
- Base de données « Les nouveaux indicateurs de richesse » sur [data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr) : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/les-nouveaux-indicateurs-de-richesse-1/>.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Indicateurs de richesse nationale

	2005 ¹	2010	2012	2013	2014	2015	2016
Rappel de l'indicateur traditionnel							
Évolution du PIB par habitant (en volume par rapport à l'année précédente et en %)							
France	0,8	1,5	-0,3	0,1	(r) 0,4	(p) 0,6	(p) 0,8
Dimension économique							
1. Taux d'emploi des 15-64 ans (en %)							
France métropolitaine	63,8	64,0	64,0	64,0	64,2	64,3	64,6
2. Dépense de recherche / PIB (en %)							
France	2,04	2,18	2,23	2,24	2,28	(p) 2,27	(e) 2,25
3. Dette publique au sens de Maastricht (en % du PIB)							
France ²	67,1	81,6	89,5	92,3	94,9	95,6	96,3
Dimension sociale							
4. Espérance de vie en bonne santé (en années)							
Femmes ³	64,6	63,4	63,8	64,4	64,2	64,6	...
Hommes ³	62,3	61,8	62,6	63,0	63,4	62,6	...
5. Satisfaction dans la vie (note de 1 à 10)							
France métropolitaine	...	7,3	7,5	(r) 7,1	7,1	7,2	(p) 7,2
6. Inégalités de revenus							
France métropolitaine ⁴	4,2	4,5	4,6	4,3	(r) 4,3	(r) 4,4	(e) 4,3
7. Taux de pauvreté en conditions de vie (en %)							
France métropolitaine	13,2	12,6	12,8	12,0	11,9	11,1	11,0
8. Sorties précoces du système scolaire (en % de la population des 18-24 ans)							
France ⁵	12,5	11,3	10,5	(p) 9,8	(p) 9,0	(p) 9,2	(p) 8,8
Dimension environnementale							
9. GES (en tonnes équivalent CO ₂ par personne)							
France métropolitaine - Empreinte carbone ⁶	11,6	(r) 11,3	(r) 11,1	(e) 11,0	(e) 10,5	(e) 10,5	(e) 10,7
France métropolitaine - Émission sur le sol national ⁶	8,6	7,7	7,1	7,1	6,6	6,6	(p) 6,7
10. Artificialisation des sols (en % du territoire)							
France métropolitaine ⁷	(r) 8,4	8,9	9,1	9,2	9,3	9,4	(e) 9,5

1. Donnée 2006 pour l'artificialisation des sols en France métropolitaine. 2. Source Insee, comptes nationaux - base 2010. 3. Source Eurostat (extraction du 14 juin 2017). 4. Estimation par un modèle de simulation pour l'année 2016. 5. La série a été rétropolée pour corriger la rupture de série liée à la modification du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013, et les données sur le champ France métropolitaine (de 2003 à 2013) ont été extrapolées au champ France hors Mayotte. 6. Limitées à CO₂, CH₄ et N₂O. Les sources de données n'étant pas disponibles pour les années les plus récentes, les empreintes carbone 2013, 2014, 2015 et 2016 sont estimées à partir du calcul détaillé 2012, en fonction de l'évolution de la demande finale, des échanges extérieurs et des niveaux d'émissions de GES des inventaires territoriaux de la France. 7. Estimation par projection des tendances observées depuis 2006 pour l'année 2016.

Note : les définitions des indicateurs sont fournies en annexes.

Sources : Insee ; SDES ; Depp ; SIES ; SSP Agriculture ; Eurostat (extraction du 20 décembre 2017).

Indicateurs de richesse nationale dans quelques pays de l'UE

	Taux d'emploi des 15-64 ans ¹	Dépense intérieure de R&D ²	Dette publique ³	Espérance de vie en bonne santé, femmes ¹	Espérance de vie en bonne santé, hommes ¹	Satisfaction dans la vie (note de 1 à 10)	Dispersion des revenus ^{1,4,5}	Pauvreté en conditions de vie ^{1,6}	Sorties précoces ¹	Gaz à effet de serre ⁷	Artificialisation des sols
	2016 en %	2016 en % du PIB	2016 en % du PIB	2015 en années	2015 en années	2013	2015	2016 en %	2016 en % des 18-24 ans	2015 en te CO ₂ par personne	2015 en %
Allemagne	74,7	2,94	68,1	67,5	65,3	7,3	4,6	9,7	10,3	11,0	7,4
Belgique	62,3	2,49	105,7	64,0	64,4	7,6	3,8	12,3	8,8	10,4	11,4
Bulgarie	63,4	0,78	29,0	65,0	61,5	4,8	7,9	46,9	13,8	8,6	1,8
Danemark	74,9	2,87	37,7	57,6	60,4	8,0	4,1	6,5	7,2	8,4	6,9
Espagne	59,5	1,19	99,0	64,1	63,9	6,9	6,6	15,2	19,0	7,2	3,4
France	64,2	2,25	96,3	64,6	62,6	7,1	4,3	11,0	8,8	6,9	5,4
Grèce	52,0	0,99	180,8	64,1	63,9	6,2	6,6	39,0	6,2	8,8	3,4
Irlande	64,8	1,18	72,8	67,9	66,6	7,4	4,5	19,4	6,3	12,9	3,8
Italie	57,2	1,29	132,0	62,7	62,6	6,7	(p) 6,1	(p) 20,6	13,8	7,1	6,9
Luxembourg	65,6	1,24	20,8	60,6	63,7	7,5	5,0	(p) 5,9	5,5	18,0	9,8
Pays-Bas	74,8	2,03	61,8	57,2	61,1	7,8	3,9	6,9	8,0	11,5	12,1
Pologne	64,5	0,97	54,1	63,2	60,1	7,3	4,8	15,0	5,2	10,2	3,5
Portugal	65,2	1,27	130,1	55,0	58,2	6,2	5,9	19,5	14,0	6,6	5,3
Rép. tchèque	72,0	1,68	36,8	63,7	62,4	6,9	3,5	11,8	6,6	12,1	4,6
Roumanie	61,6	0,48	37,6	59,4	59,0	7,1	(p) 7,2	40,4	18,5	5,9	2,2
Royaume-Uni	73,5	1,69	88,3	63,3	63,7	7,3	5,1	12,5	11,2	7,7	6,5
Suède	76,2	3,25	42,2	73,8	74,0	8,0	4,3	3,7	7,4	5,5	1,6
UE	66,6	2,03	83,2	63,3	62,6	7,1	5,1	(e) 15,7	10,7	8,5	4,2

1. Ruptures de séries (données peu fiables) : taux d'emploi (DK), espérance de vie en bonne santé (DE, UE), dispersion des revenus (BG, LU, NL), pauvreté en condition de vie (BG, NL), sorties précoces (DK). 2. La part de la dépense intérieure de R&D (DIRD) dans le PIB calculée par Eurostat peut s'éloigner légèrement du calcul OCDE, Eurostat convertissant les données de recherche en euros alors que l'OCDE les convertit en dollars PPA. 3. Source Insee pour la France. 4. La donnée est celle de l'année de perception du revenu et pas celle de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (Silc) comme le fait Eurostat dans ses publications; rapport interquartile de revenu. 5. Donnée 2014 pour l'Irlande. 6. Donnée 2015 pour l'Irlande. 7. Tonne équivalent CO₂ pour les gaz suivants : CO₂, N₂O, CH₄, HCF, PFC, SF₆, NF₃, champ ensemble des secteurs sources d'émissions atmosphériques, hors UTCF et items. Note : les définitions des indicateurs sont fournies en annexes.

Source : Eurostat (extraction du 30 novembre 2017).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page
Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de + 0,9 % en janvier 2016 à + 0,5 % fin 2016.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le regain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de

taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (- 2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (- 0,5 % en moyenne, après - 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après - 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (- 0,1 % en moyenne en 2016, après - 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après - 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (- 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2016 », *Informations rapides* n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2017.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 16/15			
	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,2	0,6				
Ensemble (hors tabac)	9 805	0,2	0,6				
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7	Transport	1 479	-1,0	1,8
Produits alimentaires	1 301	0,7	0,8	Achats de véhicules	363	-0,1	-0,8
Boissons non alcoolisées	124	-0,6	0,0	Utilisation de véhicules personnels	831	-1,2	3,2
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3	Services de transport	285	-1,5	0,9
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6	Communications	288	0,7	0,6
Tabac	195	0,1	0,1	Services postaux	16	3,8	3,8
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-9,2	-9,7
Habillement	340	0,5	0,1	Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Chaussures y c. réparation	89	-1,0	-0,3	Loisirs et culture	897	1,0	-0,2
Logement, chauffage, éclairage	1 399	-0,1	1,1	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	148	-2,7	-3,7
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3	Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	-1,9
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3	Autres articles et équip. de loisirs	244	1,0	-0,3
Outillage pour la maison et le jardin	157	1,0	1,1	Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Chauffage, éclairage	446	-1,5	2,2	Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	537	-0,1	-0,7	Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	-1,0	Éducation	4	1,3	1,6
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9	Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Appareils ménagers	89	-1,2	-1,9	Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	-0,3	Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	-0,2	Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Entretien courant de l'habitation	133	-0,5	-0,4	Soins personnels	282	0,0	0,2
Santé	1 093	-1,2	-1,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Médicaments et produits pharmaceutiques	495	-2,9	-2,4	Protection sociale	482	2,1	0,9
Médecine non hospitalière	598	0,2	-0,2	Assurances	289	1,1	1,3
				Services financiers	38	2,4	2,7
				Autres services	124	0,3	0,3

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Note : base 100 en 2015.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides	+ 14,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 9,7
Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules	+ 11,7	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	- 6,0
Gazole	+ 8,7	Ordinateurs personnels	- 5,4
Poissons frais	+ 6,5	Supports d'enregistrement	- 5,3
Service de téléphonie mobile	+ 6,2	Jeux et passe-temps	- 5,1
Services d'expédition de courrier	+ 5,2	Pneumatiques	- 4,9
Journaux	+ 5,0	Farines et autres céréales	- 4,4
Poissons et fruits de mer	+ 4,5	Appareils de transformation d'aliments	- 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse	+ 4,2	Produits pharmaceutiques	- 3,0
Transport aérien intérieur de passagers	+ 3,9	Appareils de cuisson	- 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

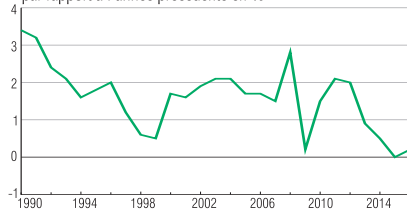
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2016

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

	16/15	16/15	
Allemagne	1,7	Lettonie	2,1
Autriche	1,6	Lituanie	2,0
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6
Chypre	0,1	Malte	1,0
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7
Estonie	2,4	Portugal	0,9
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2
France	0,8	Slovénie	0,6
Grèce	0,3	Zone euro	1,1
Irlande	-0,2	UE	1,2
Italie	0,5		

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Des données de cadrage européennes ou mondiales